



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

- Communiqué de presse -

**« ATSEM et Animation,
une saison 3 avec peu de nouveautés...
L'UNSA souhaite et attend l'arrivée d'une filière Éducation
pour la saison 4 ! »**

Rappel des saisons :

Saison 1 : rapport de la filière Animation mai 2016 et lancement du rapport ATSEM

Saison 2 : rapport ATSEM - février 2017 et rapport IGAS-IGEN - août 2017

Saison 3 : décrets ATSEM -mars 2018 et rapport complémentaire-juillet 2018

L'UNSA Territoriaux profite de l'adoption du rapport portant sur les modalités de recrutement et de formations des ATSEM et des agents d'animation pour mettre en lumière ces oubliés de la République qui contribuent quotidiennement à l'éducation de nos enfants.

L'UNSA espère que des mesures concrétiseront rapidement les propositions formulées dans les premiers rapports de mai 2016 et février 2017. En effet, les attentes soulevées notamment en matière d'évolution de carrière, mais aussi la véritable reconnaissance de leur appartenance à la communauté éducative n'ont pas été satisfaites par les micro-modifications statutaires adoptées par les décrets du 3 mars 2018, loin sans faut.

L'UNSA Territoriaux porte la proposition de créer de nouveaux cadres d'emploi en catégorie A et B dans une nouvelle filière dédiée aux métiers de l'éducation au sens large du terme. Cette filière pourrait comporter un cadre d'emploi dans chaque catégorie, cadre d'emploi qui regrouperait les métiers précités, sur le modèle des filières administrative ou technique. L'intérêt d'une telle filière serait d'offrir un véritable déroulement de carrière aux agents de catégorie C qui œuvrent auprès de nos enfants et contribuent à faire nos citoyens de demain.

ATSEM, Agents d'animation, animateurs, ATTEE, Educateurs Sportifs, ce sont des centaines de milliers d'agents territoriaux, au contact quotidien de notre jeunesse, qui transmettent les fondamentaux éducatifs indispensables à des enfants souvent en perte de repère.

Ces compétences, ce dévouement doivent être reconnus à leur juste niveau, notamment en termes de grille de rémunération.

A l'heure où les pouvoirs publics prônent autant l'importance du savoir-être que du savoir-faire, où pour lutter contre les inégalités il a été décidé le dédoublement des classes de CP et l'obligation scolaire dès l'âge de 3 ans, on peut s'interroger sur la place réelle réservée à tous ces assistants d'éducation.

L'UNSA Territoriaux restera porteuse de leurs revendications afin d'obtenir du gouvernement, les mesures répondant aux ambitions affichées.

04/07/2018

Contacts : Amélie PAGET – 06 67 02 68 01 / Sophie Huneau – 07 52 60 78 18